



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travailleurs du spectacle

Question écrite n° 51289

Texte de la question

Mme Catherine Quéré interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les délais d'instruction de certains dossiers d'intermittents du spectacle. En effet, les audits réalisés pour étudier les situations des intermittents sont très longs ; des dossiers sont parfois bloqués plus de deux ans sans qu'aucune information ne soit donnée aux personnes concernées. Ainsi, elle souhaite connaître ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Quéré](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51289

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5546

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)